

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le 26/07/2022

ID : 039-253900385-20220720-2007202202-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DE LA REGION ARBOIS – POLIGNY

Siège Social :

MAIRIE DE MONTHOLIER 39800

Secrétariat : le mercredi de 10h00 à 12h00

Tél : 03 84 37 56 70 (mairie de Montholier)

sie.arbois.poligny@wanadoo.fr

Séance du 20 juillet 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2022-02-02 : décision modificative

PRESENTS (24) : Mrs GUIBOUX P, JACQUOT P, Abergement le Grand ; VIONET A, Abergement le Petit ; BOUDRY J, Arbois ; BONNOT F, Bersaillin ; BOURGEOIS J, MOREY JJ, Brainans ; AUBERT G, Buvilly ; VALLET C, Colonne ; ROBERT B, Grozon ; PETITGUYOT JP, La Ferté ; CHENU T, Mathenay ; ROUSSEY C, Montholier ; GAILLARD JF, Poligny ; PACCARD J, CRINQUAND M, Pupillin ; TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; RAVIX I, Vadans ; BONTEMPS L, Villerserine ; FOYET MO, TOLLE E, Villette les Arbois

ABSENTS (12) : JOAQUIM M, Abergement le Petit ; MARGUET Y, Bersaillin ; GAILLARD F, Buvilly ; MELOT J, Colonne ; BRIAULT J, La Ferté ; VURLOD H, Mathenay ; JEANNEAUX F, Molamboz ; EVE F, Montholier ; TAINE C, Saint Cyr Montmalin ; BLONDEAU O, GOYOT P, Tourmont ; VAGNET S, Villerserine

EXCUSES (2) : DECOTE Y, Aumont ; BAVEREL E, Vadans ; (hors syndicat : VIEUX A, Ounans)

POUVOIRS (5) : LECOQ Y à AUBERT G, Buvilly ; REMY P à BOUDRY J, Arbois ; GONZALEZ S à ROBERT B, GROZON, DE BRISIS J à TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; REVERCHON J à GAILLARD JF, Poligny ;

SECRETAIRE : VIONNET A, Abergement le Petit

ASSISTENT : M. Cédric BIEGLE (SIDEC), M. Loïc LESNE (SOGEDO)

La décision modificative suivante est proposée :

dépenses de fonctionnement :

chapitre 023 - virement à la section d'investissement : - 11 000 €

chapitre 66 - charges financières : + 11 000 € (se décomposant ainsi : + 8 000 € au 66111 intérêts, + 1 000 € au 668 pour les frais de dossier et + 2 000 € pour les ICNE)

dépenses d'investissement :

chapitre 16 : + 30 000 € (remboursement en capital du nouvel emprunt échéances 31/08 et 30/11)

chapitre 21 : + 1M€ (travaux supplémentaires liés à l'emprunt)

chapitre 020 : - 41 000 €

recettes d'investissement :

chapitre 16 : +1 M€ (déblocage du nouvel emprunt)

chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement : - 11 000 €

A l'unanimité, les délégués présents approuvent la décision modificative ci-dessus.

Pour copie conforme et certification,

cachet et signature

S.I.E. Arbois - Poligny
Mairie de Montholier
360 route de Genève
39800 MONTHOLIER
sie.arbois.poligny@wanadoo.fr